



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR DU RHÔNE
MÉTROPOLE DE LYON

Le « 360 »
du Tir Sportif du CDTRML
Compétition d'équipes

Tir sur cibles Electroniques ou Papiers

- Date :** 3^{ème} samedi de janvier soit le 18 janvier 2025 pour la 3ème édition
- Stand :** Cible San Priote – Gymnase Condorcet – Rue Edmond Rostand
69800 St Priest
- Durée de la compétition :** 8h00 (soit 360 plombs de match par équipe) de 9h00 à 17h00 sur cibles électroniques ou cibles papier suivant le nombre d'équipes inscrites.
- Remise des récompenses :** Après la fin des tirs et de l'établissement des palmarès (aux environs de 17h30)
- Tirage de la tombola :** Après la remise des récompenses.
- Verre de l'amitié :** Après le tirage de la tombola.
- Inscriptions :** 36€00 par équipe de 3 tireurs soit pistoliers, soit carabiniers.
Les feuilles d'inscriptions doivent être envoyées par mail.
Les inscriptions seront prises dans l'ordre de leur arrivée au CDTRML.
Si 20 équipes au maximum inscrites, le tir se fera sur cibles électroniques.
Si plus de 20 équipes et au maximum 25 inscrites, le tir se fera sur cibles papier.
Le « 360 » sera annulé si moins de 8 équipes engagées.

Pour raisons d'assurances les tireurs devront présenter leurs licences pour être acceptés sur le pas de tir.

Le règlement des inscriptions se fera sur place. Merci de préparer vos chèques.
A éviter tout paiement par espèces le CDTRML n'ayant pas de caisse.

Il serait bien que chaque capitaine d'équipe règle les 3 inscriptions de son équipe.

Fonctionnement :

Les équipes seront identifiées par un nom quelconque, donc les tireurs peuvent appartenir à des clubs différents.

L'originalité du nom donné aux équipes est de rigueur.

Ne pas oublier de noter le nom de l'équipe sur la feuille d'inscription sinon un nom sera automatiquement attribué par le CDTRML.

Le nom du premier tireur de chaque équipe devra être défini à l'inscription et ne pourra plus être changé une semaine avant le jour de la compétition.

L'ordre de passage des autres tireurs est laissé à l'initiative des équipes.

Le règlement ISSF sera appliqué.

Tous les tireurs devront être affiliés à la FFTir ou à une fédération reconnue par la FFTir.

Si tir sur cibles électroniques

C'est l'arbitre qui, après avoir remis la tablette en position « essais », autorisera le tireur suivant à rejoindre son poste.

En cas de panne d'une cible électronique, l'équipe concernée continuera son match soit sur une autre cible électronique s'il y en a une de disponible soit sur une ciblerie manuelle.

L'équipe se verra accorder (sur décision de l'arbitrage) entre 5 et 10 minutes supplémentaires suivant le moment où est survenue la panne.

Chaque tireur devra, lorsqu'il a terminé sa série (de 30 coups ou de 60 coups), faire appel à un arbitre qui relèvera le nombre de coups tirés et le score.

Essais

Ceux-ci auront lieu avant le début de chaque passage et seront illimités.

Si tir sur cibles papier

La compétition se déroulera sur 360 plombs de match pour l'équipe, donc 120 plombs par tireur.

Chaque tireur disposera de 2 paquets de 30 cibles de match et de 4 cibles d'essais. Des cibles d'essais seront disponibles à la demande.

Un seul coup de match par cible.

Chaque tireur pourra tirer soit 2 séries de 30 plombs soit 1 série de 60 plombs.

Si un tireur tire plus de coups que prévus, les coups supplémentaires seront annulés. S'il en tire moins que prévus ils ne seront pas récupérables.

Essais

Ceux-ci auront lieu avant le début de chaque passage et seront illimités.

Chaque tireur devra, lorsqu'il a terminé sa série (de 30 coups ou de 60 coups) ranger ses cartons dans l'ordre numérique, mettre l'élastique pour maintenir le paquet de cibles et faire appel à l'arbitre.

Son successeur devra être annoncé à l'arbitre avant sa prise de poste.

Compositions possibles des équipes , carabine et pistolet :

Equipes jeunes Filles – de 20 ans

Equipes jeunes Garçons – de 20 ans

Equipes adultes Dames + de 20 ans (D1, D2, D3, mixité possible)

Equipes adultes Hommes + de 20 ans (S1,S2,S3, mixité possible)

Equipes Handi (si 1 personne est handi, l'équipe est considérée handi)

Possibilité de mixité Dames/Hommes ou Filles/Garçons. Dans ce cas si, il y a un homme ou un garçon qui fait partie de l'équipe, celle-ci sera classée soit « Adultes Hommes » soit « Jeunes Garçons ».

Récompenses :

Pour Pistoliers et Carabiniers :

1 coupe pour chaque équipe 1^{ère} et 1 médaille à chaque tireur de l'équipe.

1 médaille à chaque tireur des équipes classées 2^{ème} et 3^{ème}

1 médaille au plus jeune garçon et jeune fille.

1 médaille au plus âgé, homme et dame

Tombola :

Chaque tireur inscrit au « 360 » recevra gratuitement un ticket pour participer à une tombola qui sera tirée avant la remise des récompenses.

Les billets seront nominatifs. Si le récipiendaire n'est pas présent le lot sera remis en jeu.

Les membres du CDTRML, inscrits comme tireurs ou pas, n'auront pas le droit de participer à la tombola.

1^{er} lot : carte cadeau d'une valeur de 150 € (Décathlon)

2^{ème} lot : carte cadeau d'une valeur de 100 € (Décathlon)

3^{ème} lot : carte cadeau d'une valeur de 50 € (Décathlon)

4^{ème} lot : lot à définir

5^{ème} lot : lot surprise

Repas de midi :

Un repas chaud est proposé aux tireurs qui le désirent.

Vous devrez indiquer sur la feuille d'inscriptions si vous désirez réserver les repas proposés par le club organisateur.

Le paiement se fera sur place le jour de la compétition soit en espèces soit par chèque.

Le menu ainsi que son prix (environ 13€) seront définis par le maître-queue de la CSP et vous seront communiqués dès que possible.